

Compte rendu de la réunion du CEF
du 21/12/2019 à Seraing



Présents : F. Grosjean (Président), O. Deresteanu (Secrétaire), G. De Moyter (Trésorière), S. Gaton, L. Heine, D. Kok, A. Dequinze, JM-M. Cuvelier, C. Vandenwijngaert, S. Krejci.
Absents excusés : V. Arcq, G. Denis.

La séance est ouverte par le président, Mr GROSJEAN Francis.

1. Situation financière.

La trésorière présente la situation des comptes, qui sont positifs. Toutefois, un courrier de mise en demeure sera adressé au club de Louveigné.

À l'heure actuelle, 1 demande de subside est enregistrée ; la date limite est au 31 janvier.

Il est décidé d'octroyer une aide plafonnée à 250€, pour l'organisation des tournois FEDERAUX (1 par province) qui sera versée après envoi des justificatifs.

Les 2 vérificateurs aux comptes sont désignés.

2. Administratif

La provinciale du Hainaut informe la nomination de S. Gaton comme représentante à la place de J.P. Beaudot.

Au premier tour, 5 forfaits simples et 1 forfait général. Il reste 3 matchs remis.

Les encodages par les secrétaires s'effectuent de manière unanime, aisément.

Une communication plus rapide est vivement souhaitée entre provinces pour les joueurs qui sont affiliés.

Après consultation auprès juristes de l'AISF concernant les RGPD, il est bien confirmé ;

Les membres qui ne veulent pas signer la première partie du document, ne peuvent pas faire partie de la F.R.O.T.T.B.F. (Comme le prévoit réglementation européenne)

3. Sinistres en cours

9 dossiers sont actuellement en cours.

Il est rappelé que les membres qui reprennent la compétition, verront leur dossier clôturé.

4. Assemblée Générale

Celle-ci se déroulera le samedi 1 février 2020, à « L'enseignement catholique » (Avenue de l'Eglise Saint-Julien, n° 15 – 1160 Auderghem)

Le CEF rappelle que la présence est OBLIGATOIRE pour tous les clubs, et que ceux qui ne peuvent y être représentés, doivent utiliser le document « PROCURATION ».

6. Organisations de la saison 2019-2020

La provinciale du Hainaut signale qu'elle a un souci pour tenir le championnat fédéral simple du 8 mars. Plusieurs pistes sont suggérées pour la bonne tenue de l'organisation.

7. Tournoi international de SELONCOURT

Les dates sont confirmées pour le WE des 23/24 mai. Le départ aura lieu le vendredi 22/05.

Logistiquement, le logement et le transport sont bien réservés.

8. Calendrier 2020-2021

Tout en tenant compte des contraintes, le CEF valide le projet de calendrier 2020-2021.

Seule la date du dimanche sans voiture en région bruxelloise n'est pas encore connue.

Le secrétaire, Olivier DERESTEANU

9. Divers :

- ❖ Lors du tournoi fédéral du Hainaut, des joueurs se sont plaints du prix dérisoire qu'ils ont gagné. Le CEP du Hainaut n'a pu que constater cela trop tard, mais veillera à ce que cela ne se reproduise plus.
- ❖ Précision sur le délai maximum de retard pour le 4^{ième} joueur d'une équipe.
- ❖ Point à modifier dans le règlement, concernant les affiliations au premier tour : Le délai d'attente de 15 jours dès le début du championnat.

La prochaine réunion du CEF se tiendrait, sauf contre ordre, le samedi 26 avril à 10h au Hainaut. Il sera suivi vers 12h, d'un repas du CEF.